

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 4 (1901)

Heft: 186

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Les cantiques d'Yvan

Autor: Du Camfranc, M

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285478>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

a
Porrentruy

TELEPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

a
Porrentruy

TELEPHONE

LE PAYS 29^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

29^{me} année LE PAYS

MÉMOIRES

DE

Claude-Joseph VERDAT, sculpteur

BOURGEOIS DE DELÉMONT

Quand on a vu ça et qu'il ne serait pas soutenu du général, le monde de la paroisse de Saignelégier y est tombé dessus à coups de pierre et de fusils sans pouvoir l'abattre. On lui a tiré plusieurs coups de fusils à balles sans pouvoir l'atteindre. Un jeune garçon voyant qu'on n'en pouvait venir à bout, alla tremper une balle dans le bénitier de l'église et ayant chargé son fusil il tira sur lui, et lui perça le cœur (*) Il est tombé, puis se relevant il cria : « ho ! pour le coup j'ai mon compte, je vous crie merci ! » Il est retombé, mais comme il ne pouvait trépasser, on l'a achevé à coups de pierre et de trèques. Lorsque ses camarades ont vu qu'on les attaquait sérieusement, ils prirent la fuite, abandonnant leur chef, qui a péri sur le mur du cimetière de Saignelégier. On a laissé le cadavre deux ou trois jours par terre. A la fin on lui a coupé la tête et on l'a plantée sur un piquet à côté de l'arbre de la Liberté qu'il avait fait planter au milieu du village. Il en avait fait planter plusieurs au Noirmont, à Soubey, à Epiquerez. Personne ne sait encore son vrai nom, ni son lieu de naissance (**). J'ai appris

(*) Ce détail curieux est aussi rapporté dans les Mémoires de Dom Moreau.

(**) Ce scélérat était une nommé Gruel, jacobin outré et agent de Rengguer, envoyé pour révolutionner les Franches-Montagnes. Son ca-

depuis qu'il avait une cuirasse sous ses habits. J'ai ces faits de ceux qui étaient sur les lieux et qui ont vu la chose telle qu'elle s'est passée.

Le général avait envoyé soixante hommes du régiment de Guyenne et une dizaine de dragons pour ses patrouilles à la solde de la Montagne ou de Saignelégier. On les nourrissait et ils avaient chacun un pinte de vin par jour. Ceux qui étaient de garde jour et nuit avaient trois chopines ce qui a fait bien des frais, probablement pour le pays. Ils y étaient envoyés pour s'opposer au brigandage de Rengguer, pour les repousser conjointement avec les paysans qui étaient armés, s'ils s'étaient avisés de quelque nouvelle entreprise. Avant ces événements, ils avaient voulu à plusieurs reprises, mettre le feu au village de Saignelégier, mais les gens étaient sur leurs gardes. Ils ont toujours préservé le village de l'incendie en éteignant à temps le feu. Qui sait maintenant si cette bande ne recommencera pas maintenant qu'on a retiré les troupes ! (*)

Le général de Ferrière est parti d'ici le 13 septembre 1792 pour remplacer celui qui était à Huningue, lequel a passé chez les Impériaux comme beaucoup l'ont fait déjà, et on a envoyé ici un autre général pour le remplacer, mais qui a un grade inférieur à celui de M. de Davy fut ensuite enfoui dans le cimetière comm., le témoigne le procès verbal de l'inhumation aux archives de l'Evêché.

[*] Le général de Ferrière avait envoyé des troupes à Saignelégier pour rétablir l'ordre mais non pour s'emparer du pays. Demars avait sollicité l'élargissement des prisons de Saignelégier, d'un nommé Foltête, compromis dans l'affaire Gruel, mais le général l'a repris publiquement, disant qu'il n'était pas de son devoir de se mêler ni de la police ni de la justice qui appartiennent au prince.

— Oh ! les rêves de la jeunesse, pensait-il comme ils sont beaux !... Comme moi aussi, j'aurais pu en faire... j'aurais su aimer sur la terre...

Et son âme était profondément triste.

— Là-bas, les pèlerins se mettaient en mouvement. C'était une longue file, qui allait se dérouler en interminables lacets ; la montagne se couvrait de petites flammes ; on entendait le murmure des voix : elles arrivaient en un lointain chant de cantiques :

« Ave Maria ».

Il chantait, et lui, sur cette petite terrasse, se mit à songer à l'enclos de Gethsémani. On ne peut donc quitter la vie sans ressentir d'indécibles affres, puisque le Juste des Justes, puisque le Saint des Saints, couvert d'une sueur de sang en cette suprême soirée, qui fut la veille de sa mort, laissait tomber de ses lèvres divines :

— Mon Père, si c'est votre volonté, que ce calice s'éloigne !

Ferrière (*). C'est Falk du pays des Deux-Ponts. On a aussi retiré les troupes qui étaient à Delémont pour les faire marcher sur Huningue. Elles sont parties le 16 septembre à 5 heures du matin. Il ne reste ici que cent hommes du régiment de Guyenne et cent nationaux. Toutes les autres troupes sont parties, canonniers, dragons à la réserve du 16^{me}, qui sont encore ici, pour les patrouilles et les ordonnances. Ceux qui étaient dans les villages de la Vallée sont aussi partis. Les volontaires des deux camps des Rangiers ont été relevés et sont partis le même jour. Ils y a de grands mouvements dans les troupes françaises.

Si le général n'avait pas envoyé de la troupe de ligne par la Montagne, les Volontaires qu'il y avait fait passer n'auraient pas maintenu le bon ordre, bien au contraire. Ils pilleraient plus fort encore que les bandes de Rengguer. Le général a, il est vrai, réprimandé leur commandant, mais l'affaire était faite, on n'a rien restitué. Il y en a même beaucoup qui croient que Rengguer est favorisé sous main, du moins par ceux de Belfort et des environs. S'il n'en était pas ainsi, ils ne lui donneraient pas asile. Je finirai cet article par dire que la situation des gens de la Montagne était des plus lamentables. Comment pourrait-il en être autrement. Des villages sans défense, sans appui, abandonnés de tous les hommes qui s'étaient retirés dans les bois des environs de chaque village. Il n'y avait par conséquent, que les femmes et les enfants abandonnés pour ainsi dire à la discréption d'une troupe de monde rassemblé de toutes parts et de tous les mauvais sujets sans foi, sans loi, sans la moindre crainte de Dieu, n'ayant pas plus de religion que des êtres qui

(*) Le général Ferrière avait su conserver une certaine tranquillité dans la Principauté et soutenait les droits du Prince-Evêque.

Ah ! quelle avait été douce l'heure inoubliable où le cher secret, qu'ils ne pouvaient plus garder ni l'un ni l'autre, avait jailli de leur cœur. Oui, ils s'aimaient, non seulement comme deux enfants, mais comme deux âmes désireuses de se dévouer l'une à l'autre et de ne vivre que de la même vie. Oui, elle l'avait aimé malgré sa frêle santé et sa faiblesse, c'était même par cette faiblesse qu'il avait pris une si grande place dans le cœur plein de pitié de son amie. Oh ! la chère âme enthousiaste et tendre, grande et délicieuse !

Et il revoyait son amie telle qu'elle lui était apparue durant toute la journée. Comme ses cheveux avaient brillé sous le clair soleil ; son sourire avait illuminé tout le vert enclos ; son visage était plus frais que les roses qui, chaque matin, sur les rosiers, s'épanouissaient nouvelles.

Il remua la tête comme pour éloigner la vision, et il leva les yeux vers le ciel. La nuit était entièrement venue, et Yvan fut frappé du rare

Feuilleton du Pays du Dimanche 85

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

XVII

Il s'étaient quittés, et Yvan demeurait seul et silencieux sur la terrasse, d'où il pouvait voir se dérouler la longue file de la procession aux flambeaux. Alba venait de disparaître, perdue dans la foule et lui se mit à contempler l'animation régnant autour de la Basilique ; il ne pouvait y prendre part. Pourquoi se sentait-il décuragé à ce dégré ? Et, soudainement, des larmes lui vinrent aux yeux.

n'en n'ont aucune idée, ni aucune connaissance et qui n'en auraient jamais entendu parler... Voilà comme sont tous les militaires de la France exécrée que nous avons eus par ici. S'il y en a quelques uns qui exercent encore quelque peu la religion, ils sont très rares. S'il y en a quelques uns, ils n'osent le faire paraître, ils doivent bien s'en garder.

Vers le 26 septembre 1792, un matin qu'il pleuvait à verse, voici un volontaire qui arrive de Laufon ventre à terre. En entrant à Delémont il crie à la garde qui était à la maison de ville de vite faire battre la générale que les Autrichiens étaient passés, qu'ils venaient contre Laufon ; on bat la générale, tout le monde était en mouvement, soldats, bourgeois, tous couraient ; les uns s'étaient déjà retirés à Moultier-Grandval, telle que M^{me} Pallain et ses enfants et aussi Brodhag, etc.

D'autres mettaient de côté les plus précieux de leurs effets, pour être prêts au premier instant, d'autres se regardaient sans rien dire ne sachant que faire ni que dire. Les soldats faisaient leurs paquets. Le général et tout ce qui était français ici, les sentinelles des portes avaient tous abandonné leur poste ; les uns couraient vers les Rangiers, enfin c'était un désordre, une confusion générale.

Les volontaires qui étaient à Reinach, à Aesch, Laufon (*) étaient déjà près de la scierie de Delémont avec les bœufs gras du pré de Voëte, qu'ils avaient pris en passant. On est venu en avertir le général. Celui-ci est monté à l'instant à cheval et est allé à leur rencontre pour les faire retourner à leur poste et rendre les bœufs au pré de Voëte. Il était très mécontent de leur façon d'agir. Les voitures de vivres étaient déjà parties avec le distributeur. Dans le même moment on a fait porter ordonnances sur ordonnances, les unes sur Laufon, les autres sur Porrentruy.

Après trois heures de ce tumulte, les nouvelles sont arrivées et on apprit qu'il n'y avait rien. (**) Depuis le camp d'Hunningue à Belfort tout a été aussi en mouvement pour deux coups de canon qu'on avait tirés avec quelques coups de fusil du côté de Reinsfelden où l'on di-

(*) Demars commandant des volontaires du Bas-Ehlin, à Laufon, prit peur et se retira sans ordre sur Delémont, avec 500 hommes. Le général Falk, indigné, ainsi que tous les officiers et soldats du bataillon, de la lâcheté de Demars, lui intima l'ordre de retourner incontinent à Laufon. En passant à Soyhières le peureux Demars sollicita Delyau, jeune homme de 18 ans qui commandait 50 hommes, de le suivre à Laufon. Ce jeune officier lui répondit qu'il ne le ferait pas et qu'un chef doit demeurer au poste qui lui est assigné. Demars ne savait montrer sa vaillance que dans le sac des églises et des couvents comme à Porrentruy. En cela il a des imitateurs enragés à toutes les époques de troubles. Le Jura bernois en a vu de fréquents exemples à notre époque.

(**) Le 27 septembre deux officiers des troupes de Laufon vinrent à Delémont demander la destitution de leur commandant Demars, honneur de sa lâcheté du 25.

éclat dont les astres brillaient : ils semblaient dire :

— Réfléchissez... épelez-nous.

Et, subitement, le malade se sentit calme, la sérénité revenait en lui. Il lisait, et il comprenait clairement l'espoir d'un monde meilleur que Dieu a écrit sur le fond de la nuit, avec la poussière des étoiles et il pensait :

— Les chagrin d'ici-bas ne sont rien puisqu'ils passent et que nous aurons, en échange, le bonheur là-haut.

El il continuait à regarder l'océan bleu du ciel, où étincelaient les astres.

(La suite prochainement.)

sait que c'était par là que les Autrichiens avaient dû passer. C'était le 26 septembre un mercredi, qu'on avait battu la générale à Delémont. (*)

(A suivre).

Aux champs

Le sainfoin. — Du soin à donner aux instruments agricoles. — Avis utile.

Les plantes pérennes cultivées pour fourrages, et qui méritent réellement de l'être, sont peu nombreuses. Si l'on en excepte le Sainfoin ou Esparsette, la Luzerne, il n'y a que bien peu d'avantages à cultiver les légumineuses vivaces dont, chaque année, de pompeuses annonces viennent nous préconiser le mérite.

Mais la Luzerne et le Sainfoin réunissent d'ailleurs un si grand nombre de qualités, qu'en vérité elle laissent peu à désirer.

Le Sainfoin seul fera l'objet de cet article, que j'abrégerai le plus qu'il me sera possible, sans pourtant omettre les détails nécessaires pour éclairer la pratique.

Le Sainfoin appartient à la famille des légumineuses, si riches en bonnes plantes. Ses racines sont vivaces, pivotantes, bifurquées, caractère qui les rend propres à lier et à retenir les terres légères et en pente, si sujettes aux éboulements occasionnés par les cultures annuelles. Ses tiges, hautes de 54 à 60 centimètres sont flexueuses ; ses feuilles alternes, composées de huit à douze folioles et une impaire ; ses fleurs, roussâtres, striées, terminent de longs pédoncules. Les sols calcaires, crayeux conviennent à sa culture, étant originaire des hauteurs crétacées, où il croît spontanément et d'où il est descendu dans nos plaines depuis la fin du XVI^e ou le commencement du XVII^e siècle.

Le Sainfoin est généralement regardé, et avec raison comme très propre à amender les terres naturellement peu fertiles, et surtout celles qui sont calcaires, nues, élevées et arides ; il doit cette précieuse propriété au mode de ses racines, à sa longévité. Sa vie est si forte qu'il résiste à la rigueur des hivers les plus longs et aux plus grandes sécheresses, propriété qui ne se trouve dans aucune autre de nos plantes ordinaires cultivées en prairies artificielles.

L'Esparsette, cultivée sur les coteaux calcaires ou crayeux, ne donne habituellement qu'une coupe annuelle plus ou moins abondante, selon la saison et les soins que l'on donne à la sainfenière ; le regain fournit une excellente pâture aux bêtes à laine fine et superfine, qu'il n'a jamais l'inconvénient si redoutable de météoriser comme le font le Trèfle, la Luzerne et toutes les plantes aquéuses ; cet avantage est de la plus haute importance pour l'entretien de ces précieux animaux. Mais si nous cultivons le Sainfoin sur des sols argilo-calcaires, profonds et ameublis par de bons labours, et féconds en substances nutritives, son rendement alors devient considérable, et sa qualité ne laisse rien à désirer. C'est par ce mode de culture perfectionné qu'on a obtenu une variété de Sainfoin à tiges plus feuillées, plus moelleuses, à fleurs plus brillantes, d'un rouge pourpré. Cette amé-

(**) Cette fausse alerte de l'entrée des Autrichiens en Suisse, avait été donnée par le général de Ferrière, sans doute pour éprouver la vigilance des chefs des troupes d'occupation.

lioration est due à la culture que je nommerai volontiers culture jardinière. Je ne saurais trop en conseiller la pratique. La rotation pourrait être de 6 à 7 ans ; après ce laps de temps, le froment suivrait sans inconvénient deux années de suite ; puis viendrait une culture sarclée avec fumure ; ensuite Orge, Avoine et Trèfle.

Ce riche assolement pourrait être adopté pour toutes les bonnes terres, soit argilo-calcaires, soit franches.

Le Sainfoin peut donc entrer dans les assolements de quatre ou cinq ans, etc.

La qualité de semence à employer pour un hectare doit varier en proportion de la grosseur de la graine, de sa qualité, de la nature du sol, de son état plus ou moins amélioré, de l'époque de la semaille, ce qu'il faut nécessairement abandonner à la sagacité et aux expériences des cultivateurs.

En général, il en faudra moins si la semence est de bonne qualité, si l'exposition est favorable, si le sol est bien amendé, si la semence est fraîchement récoltée ; mais il vaut mieux pécher par trop que par trop peu, parce que plus la plairie est épaisse, plus le foin est menu et nourrissant. Si le Sainfoin est clair, les graminées de toutes sortes envahissent les places vides, les bromes, les dactyles pelotonnés et une foule d'autres, selon la nature particulière du sol. Mais si la prairie est bien fournie de Sainfoin, les tiges sont déliées, tendres, et ne s'élèvent pas à une si grande hauteur ; or, si elles sont plus nombreuses, elles gagnent d'un côté ce qu'elles perdent de l'autre. D'ailleurs, les plantes très serrées étouffent dès la première année les plantes étrangères qui leur disputent le terrain, elles rendent inutiles les sarclages dispendieux, elles se défendent mieux contre la sécheresse ; on a même remarqué que dans ce cas, les tiges les plus vigoureuses étouffaient leurs voisines, et qu'il n'en restait réellement sur le sol que le nombre qu'il pouvait nourrir.

Les avantages de la culture du Sainfoin sont les mêmes que ceux de la Luzerne : augmentation de fourrage sec pour l'hiver, de fourrage frais pour le printemps et l'été, entretien d'un bétail nombreux et bien nourri, amélioration du sol, qui, d'impropre avant la culture du sainfoin à la production du froment y devient favorable à la suite de cette culture ; et ce qui mérite une attention particulière, c'est que, par le moyen du Sainfoin, on utilise des sols qui, sans cette culture, resteraient impraticables.

Bien que les récoltes de cette plante n'y soient que peu abondantes, elles ne laissent pas d'augmenter la somme des fourrages, sans dépenses, et de fournir d'excellents pacages pour les bêtes à laine fine et superfine, sur lesquels elles ne sont pas exposées à être météorisées comme par l'usage du Trèfle et de la Luzerne.

Tels sont les précieux avantages qui résultent de la culture soignée du sainfoin.

Si dans tous les domaines l'ordre est un sûr garant de prospérité, c'est surtout à l'agriculture qu'il a besoin d'être appliquée. Nous ne voulons pas parler ici de l'ordre en général, mais seulement pour ce qui concerne les instruments de campagne. Si vous êtes vous-mêmes très actif vous obtiendrez facilement de vos ouvriers et de vos